

## Questions orales

## L'AGRICULTURE

## LE BLÉ—ON DEMANDE LA GARANTIE D'UN PAIEMENT D'APPOINT

**M. Maurice Foster (Algoma):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Cette semaine, le président Reagan a réaffirmé la politique des États-Unis visant à faire baisser le prix mondial des céréales tout en garantissant en même temps aux agriculteurs américains 6 \$ le boisseau pour leur blé. Les agriculteurs canadiens sont menacés d'une réduction de 20 p. 100, soit environ 2,50 \$ le boisseau. Lorsque le gouvernement va annoncer ce mois-ci son prix initial pour le blé, va-t-il garantir en même temps un paiement d'appoint pour que nos agriculteurs ne soient pas obligés de quitter la terre cette année?

**L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, le député devrait savoir que nous avons accordé aux céréaliers canadiens une aide financière sans précédent. En fait, si on tient compte des paiements déjà effectués et de ceux à venir dans le seul secteur des céréales et des oléagineux, le député pourra constater que le niveau de revenu de l'année dernière se sera non seulement maintenu mais augmentera même légèrement.

Le député sait également que nous avons entamé une nouvelle série de rencontres avec les chefs de file de l'agriculture. La dernière rencontre remonte au 5 mars. Nous les rencontrons à nouveau fin mai ou début juin pour élaborer ensemble un nouveau programme d'aide aux agriculteurs canadiens.

## LE COÛT DES SEMAILLES

**M. Maurice Foster (Algoma):** Monsieur le Président, le ministre sait que les agriculteurs doivent s'attendre cette année à un faible cours record pour les céréales; à la réunion de la Fédération canadienne de l'agriculture, il a annoncé aux agriculteurs une diminution de 20 p. 100. Étant donné que le prix initial du blé au Canada est inférieur de 3,50 \$ à celui qui est garanti aux États-Unis et qu'il n'y a aucune garantie de paiement d'appoint, comment le ministre peut-il s'attendre à ce que les agriculteurs fassent des semailles? Comment peut-il espérer qu'ils se procurent le crédit et le financement nécessaires pour faire les semailles sans qu'on leur garantisse pour la prochaine année-récolte un prix ou un paiement d'appoint pour compléter ce prix initial?

**L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture):** A mon avis, monsieur le Président, si l'on considère le bilan du gouvernement et notre engagement à collaborer à l'avenir avec les dirigeants agricoles, on peut dire que l'aide est substantielle. Il y a une bonne communication et une bonne compréhension, en fait, il règne un bon climat de confiance parce que notre gouvernement est parfaitement conscient de la situation difficile dans laquelle se trouve l'agriculture canadienne.

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, le gouvernement a déjà pris un certain nombre de mesures. Ainsi, mon collègue, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, a annoncé récemment des stimulants pour encourager le secteur énergétique à entreprendre des travaux d'exploration et de mise en valeur. Le gouvernement est en train d'en élaborer le cadre en participant à des consultations. Il n'a pas encore établi de bureau. La stratégie globale sera annoncée en temps et lieu, vraisemblablement d'ici un mois ou deux.

## L'IMPLANTATION POSSIBLE D'UN BUREAU À WINNIPEG

**M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap):** Le vice-premier ministre le sait probablement, monsieur le Président, l'Association pétrolière du Canada a indiqué hier que les stimulants fournis par le gouvernement ne donneraient guère de résultats du moins cette année, mais peut-être l'année prochaine.

J'ai ici la liste de tous les fonctionnaires du bureau de Winnipeg qui doivent participer à la stratégie de diversification de l'économie de l'Ouest, avec mention de leur poste, du numéro de leur bureau et de leur téléphone. Le vice-premier ministre pourrait-il me dire s'il y a un bureau à Winnipeg? En outre, quand un bureau sera implanté en Alberta, pourrait-il s'engager à s'assurer qu'il ne s'agira pas simplement d'une régurgitation de programmes, ainsi que de ressources financières et humaines existantes?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé):** Monsieur le Président, je m'étais toujours imaginé que le Nouveau parti démocratique était l'interprète et le défenseur privilégié des humbles. Je m'étonne que le député ait pu rapporter les propos de représentants de l'Association pétrolière du Canada.

**M. Riis:** Vous pourriez les écouter.

**M. Mazankowski:** J'inviterais le député à prendre connaissance des lettres d'appui en provenance de l'IPAC, du CPAC et des petits entrepreneurs de là-bas qui ont subi un grave préjudice par suite de l'échec du programme énergétique national que les néo-démocrates et les libéraux avaient mis en oeuvre à l'époque où les libéraux étaient au pouvoir.

Quant aux noms et aux adresses, ce sont là de vieux renseignements que le député a obtenus de son collègue, le député de Yorkton—Melville.

**M. Riis:** Vous le niez.

**M. Mazankowski:** Ce sont de vieux renseignements. J'invite le député de Kamloops—Shuswap à s'adresser à ses chercheurs pour qu'ils les mettent à jour.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. le Président:** Le député d'Algoma a la parole.